



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Minitel

Question écrite n° 8662

Texte de la question

M François Leotard attire l'attention de M le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace sur le rôle important, pour le rayonnement de la présence française et comme outil de promotion de la francophonie, que peut jouer le minitel à l'étranger. Dans cette perspective, il lui demande de bien vouloir lui indiquer, d'une part, les pays qui peuvent déjà utiliser les divers services proposés par ce nouveau mode de communication et, d'autre part, s'il entend engager des moyens pour développer l'accès, à partir de l'étranger ou à destination de l'étranger, de ce fleuron de la technologie française.

Texte de la réponse

Reponse. - Le terminal Minitel est actuellement agréé, pour une ou plusieurs variantes, dans vingt-neuf pays, dont notamment nos onze partenaires de la Communauté, les États-Unis et le Japon. Pour permettre d'accéder au service teletel à partir de l'étranger, France Telecom a développé un équipement spécifique géré par sa filiale Intelmatique SA. Ce service, nommé « minitelnet » permet l'accès à tous les services teletel, y compris ceux du kiosque, à partir des États-Unis, de la Belgique, de la Finlande et bientôt de l'Italie. Depuis l'ouverture de cette « passerelle », la Belgique, qui n'a pourtant que 3 000 terminaux Minitel, écoule un trafic d'environ 1 000 heures par mois. Dans le sens inverse, c'est-à-dire de la France vers l'étranger, il existe actuellement deux services d'accès : le 36-19 pour l'accès aux serveurs étrangers teletel, le 36-22 pour l'appel des services videotex. Des accords sont actuellement conclus avec la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et l'Italie. Des connexions expérimentales seront prochainement établies avec divers pays dans le cadre de la francophonie : Sénégal, Côte-d'Ivoire, Madagascar, Tunisie, Maroc, Égypte, Liban. En outre, France Telecom apporte une assistance technique à la réalisation de réseaux aux normes teletel dans des pays tels que : Irlande, Mexique, États-Unis, bientôt Danemark et autres pays scandinaves.

Données clés

Auteur : [M. Leotard François](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8662

Rubrique : Téléphone

Ministère interrogé : postes, télécommunications et espace

Ministère attributaire : postes, télécommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 1989, page 335